

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-INT-201

Déposé le : 19.06.18

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Réponse à l'urgence et garde médicale : quelle mise en application et quelle gouvernance ?

Texte déposé

En juin 2017, le Conseil d'Etat prenait acte des retours de consultation sur l'avant-projet de loi sur les régions de santé et décidait d'en suspendre temporairement le développement. Il tirait ainsi les conséquences des nombreux avis défavorables au projet, qui demandaient notamment qu'un bilan plus complet des capacités d'évolution du système actuel soit dressé afin de mieux cerner les adaptations à opérer à l'avenir et qui rejetaient la création de quatre régions de santé ainsi que le mode de gouvernance proposé. Dans son communiqué, le Conseil d'Etat relevait que le DSAS allait poursuivre ses travaux en étroite collaboration avec les partenaires, et que le plan détaillé de la mise en œuvre de la réforme serait présenté à l'automne 2017.

Nous savons qu'une mise en consultation liée à la directive sur la garde médicale a eu lieu récemment. De plus, pour la réponse à l'urgence, 4 mandataires régionaux ont été nommés qui semblent chargés de coordonner et d'allouer les ressources dans chaque région. Néanmoins, force est de constater que les informations manquent sur de nombreux points importants. On a en quelque sorte l'impression que le processus de mise sur pied de régions de santé se poursuit sans aucune transparence.

Le Conseil d'Etat est donc prié de répondre aux questions suivantes :

- Dans quel cadre légal la mise sur pied des mandataires régionaux de la réponse à l'urgence est-elle effectuée ?
- Les actuelles dispositions de la loi sur l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) sont-elles compatibles avec le dispositif mis en consultation ou doivent-elles être adaptées ?
- D'autres dispositions légales sont-elles susceptibles d'être modifiées, si oui, lesquelles ?
- Comment s'organise la gouvernance de cette réponse à l'urgence ?
- Quel est le détail de l'allocation des ressources du dispositif de réponse à l'urgence ?

peut-il

- Plus généralement, le Conseil d'Etat ~~est prié de~~ communiquer au Grand conseil le plan détaillé de la mise en œuvre de la réforme, dans le sens exposé dans son communiqué du 29 juin 2017. ?
- Dernièrement un élément nouveau est apparu celui d'une consultation sur la garde médicale. La convention sur ce sujet avec la SVM a été dénoncée par le DSAS. Or le délai au 1er janvier 2019 pour la nouvelle organisation de cette garde paraît très court, voire irréaliste, d'autant plus que ce thème s'ajoute à la question de la réponse à l'urgence qui n'est pas encore sous toit. Comment le Conseil d'Etat va-t-il faire respecter ce planning serré?

Je remercie d'ores et déjà le Conseil d'Etat de ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Gross Florence

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Aminian Taraneh

Aschwanden Sergej

Attinger Doepper Claire

Baehler Bech Anne

Balet Stéphane

Baux Céline

Berthoud Alexandre

Betschart Anne Sophie

Bettschart-Narbel Florence

Bezençon Jean-Luc

Blanc Mathieu

Bolay Guy-Philippe

Botteron Anne-Laure

Bouverat Arnaud

Bovay Alain

Buclin Hadrien

Buffat Marc-Olivier

Butera Sonya

Byrne Garelli Josephine

Cachin Jean-François

Cardinaux François

Carrard Jean-Daniel

Carvalho Carine

Chapuisat Jean-François

Cherbuin Amélie

Cherubini Alberto

Chevalley Christine

Chevalley Jean-Bernard

Chevalley Jean-Rémy

Chollet Jean-Luc

Christen Jérôme

Christin Dominique-Ella

Clerc Aurélien

Cornamusaz Philippe

Courdesse Régis

Cretegny Laurence

Croci Torti Nicolas

Cuendet Schmidt Muriel

Deillon Fabien

Démétriadès Alexandre

Desarzens Eliane

Dessemontet Pierre

Devaud Grégory

Develey Daniel

Dolivo Jean-Michel

Dubois Carole

Dubois Thierry

Ducommun Philippe

Dupontet Aline

Durussel José

Epars Olivier

Evéquoze Séverine

Favrod Pierre Alain

Ferrari Yves

Freymond Isabelle

Freymond Sylvain

Freymond Cantone Fabienne

Fuchs Circé

Gander Hugues

Gaudard Guy

Gay Maurice

Genton Jean-Marc

Germain Philippe

Gfeller Olivier

Glardon Jean-Claude

Glauser Nicolas

Glauser Krug Sabine

Gross Florence

Guignard Pierre

Induni Valérie

Jaccard Nathalie

Jaccoud Jessica

Jaques Vincent

Jaquier Rémy

Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Joly Rebecca

Jungclaus Delarze Susanne

Keller Vincent

Krieg Philippe

Labouchère Catherine

Liniger Philippe

Lohri Didier

Luccarini Yvan

Luisier Brodard Christelle

Mahaim Raphaël

Marion Axel

Masson Stéphane

Matter Claude

Mayor Olivier

Meienberger Daniel

Meldem Martine

Melly Serge

Meyer Keller Roxanne

Miéville Laurent

Miéville Michel

Mischler Maurice

Mojon Gérard

Montangero Stéphane

Mottier Pierre François

Neumann Sarah

Neyroud Maurice

Nicolet Jean-Marc

Paccaud Yves

Pahud Yvan

Pernoud Pierre André

Petermann Olivier

Podio Sylvie

Pointet François

Porchet Léonore

Probst Delphine

Radice Jean-Louis

Rapaz Pierre-Yves

Räss Etienne

Ravenel Yves

Rey-Marion Alette

Rezso Stéphane

Richard Claire

Riesen Werner

Rime Anne-Lise

Rochat Fernandez Nicolas

Romanens Pierre-André

Romano-Malagrifa Myriam

Roulet-Grin Pierrette

Rubattel Denis

Ruch Daniel

Rydo Alexandre

Ryf Monique

Schaller Graziella

Scheiker Carole

Schwaar Valérie

Schwab Claude

Simonin Patrick

Sonnay Eric

Sordet Jean-Marc

Stürner Felix

Suter Nicolas

Tafelmacher Pauline

Thuillard Jean-François

Treboux Maurice

Trolliet Daniel

Tschopp Jean

van Singer Christian

Venizelos Vassilis

Volet Pierre

Vuillemin Philippe

Vuilleumier Marc

Wahlen Marion

Wüthrich Andreas

Zünd Georges

Zwahlen Pierre